

# ÉTOILE DU DÉSÉRET

ORGANE DE L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS-DÉS-DERNIERS-JOURS.

---

LA VÉRITÉ, L'INTELLIGENCE, LA VERTU ET LA FOI SONT UNIES.

SI VOUS M'AIMEZ, GARDEZ MES COMMANDEMENTS. (JEAN XIV, 15.)

---

## Sur le baptême.

Il y a eu, et il y a encore une grande diversité d'opinions parmi les hommes au sujet du *Baptême*. On a beaucoup discuté et écrit sur les divers modes de l'administrer en usage de nos jours, en Amérique, en Angleterre ainsi que sur le continent de l'Europe. Mais mon intention n'étant pas de passer en revue ces différentes opinions, ni de démontrer leurs mérites et leurs démérites, je me contenterai d'examiner ce principe par ce qui nous est révélé, et tel que nous l'apprenons dans les Ecritures de la vérité divine.

Dans ma brochure : *Aux Amis de la Vérité religieuse*, j'ai déjà rapporté que le mode qu'il fut ordonné à Joseph Smith, dans ses révélations, d'employer pour administrer le baptême, était de baptiser des croyants adultes par immersion dans l'eau. Les mêmes principes sont enseignés explicitement dans le Livre de Mormon. On y lit ce qui suit :

« Et Jésus leur dit : Vous baptiserez de cette manière, et il n'y aura point  
« de disputes parmi vous. Je vous dis en vérité que tous ceux qui se repentiront  
« de leurs péchés, après vos paroles, et désireront recevoir le baptême  
« en mon nom, vous les baptiserez ainsi : Voici, vous descendrez et vous vous  
« tiendrez dans l'eau et vous les baptiserez en mon nom. Et maintenant voici  
« les paroles que vous prononcerez, en les appelant par leur nom. Vous direz :  
« En vertu de l'autorité que je tiens de Jésus-Christ, je vous baptise au  
« nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Amen. Et alors vous les plongerez  
« dans l'eau, et puis vous sortirez de l'eau ; et c'est là la manière dont  
« vous baptiserez en mon nom. » (Livre de Mormon, 3 Néphî, chap. V, § 9.)

Telle est la méthode par nous adoptée maintenant : nous baptisons des croyants adultes par immersion dans l'eau, pour la rémission des péchés. Mais comme toute nouvelle révélation doit concorder avec les anciennes, et comme nous ne sommes point tenus d'adopter les révélations, les instructions et les ordonnances de qui que ce soit, à moins qu'elles ne s'accordent avec celles qui nous ont été déjà données, nous examinerons ce que disent à ce sujet les Ecritures. Le prophète Isaïe dit : « A la loi et au témoignage : Que s'ils ne parlent pas selon cette parole-ci, il n'y aura point de lumière en eux. » (Isaïe VIII, 20.)

Or, comme c'est seulement aux croyants à la divinité de la Bible que je m'adresse maintenant, nous allons, sans autres préliminaires, répondre aux questions suivantes :

I. Qui étaient les candidats au baptême, aux jours de notre Sauveur et de ses apôtres?

II. Quel était alors le mode de baptême en usage ?

III. Quel était l'objet du baptême ?

IV. Cette doctrine devait-elle être enseignée universellement ?

V. Quelles étaient les personnes chargées d'administrer cette ordonnance ?

VI. Quelqu'un avait-il le droit de la changer ?

### I.

En premier lieu, pour ce qui concerne les candidats au baptême aux jours de notre Sauveur et de ses apôtres, c'est une question facile à résoudre par la parole de Dieu. Les prédications de Jean-Baptiste, les instructions de notre Sauveur et les administrations des apôtres et des elders sont claires et explicites à cet égard, et démontrent combien ce qui nous a été révélé est correct. Il est dit de Jean-Baptiste : « En ce temps-là vint Jean-Baptiste, prêchant dans le désert de Judée, disant : Convertissez-vous, car le royaume des cieux est proche..... Alors ceux de Jérusalem, de toute la Judée et de tout le pays des environs du Jourdain venaient à lui et ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain, confessant leurs péchés. » (Matth. III, 1, 5, 6.) Marc a rendu le même témoignage ; il dit : « Et toute la Judée et ceux de Jérusalem allaient à lui, et ils étaient tous baptisés dans le fleuve du Jourdain, confessant leurs péchés. » (Marc I, 5.) Il est évident, par ce qui précède, que les personnes qui vinrent à Jean étaient des adultes ; qu'elles étaient capables de craindre, de croire à ses paroles et de confesser leurs péchés ; car il n'y eut que ces personnes qui vinrent à lui.

Quand Jésus fut sur le point de quitter ses disciples, après sa résurrection, il leur dit : « Allez par tout le monde, prêchez l'Évangile à toute créature humaine ; celui qui *croira* et qui sera baptisé sera sauvé ; mais celui qui ne *croira pas* sera condamné. (Marc XVI, 15, 16.) Nous voyons donc ici que les mêmes principes mis en pratique par Jean furent enseignés par notre Sauveur. Les candidats au baptême, les personnes à baptiser, étaient celles qui avaient atteint l'âge de raison, capables de juger par elles-mêmes ; c'étaient des CROYANTS : « Celui qui *croira* et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne *croira pas* sera condamné. »

Examinons maintenant ce que disent les apôtres à ce sujet. Le jour de la Pentecôte, après que Pierre eut prêché aux Israélites Jésus crucifié et ressuscité, ils crurent à ses paroles, et « ils furent touchés de componction en leur cœur, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Hommes frères, que faut-il que nous fassions ? » (Actes II, 37.) Toutes ces personnes étaient donc capables d'écouter, de raisonner, de juger et d'agir pour elles-mêmes. —

Quand Lydie eut entendu Paul, le Seigneur lui ouvrit le cœur pour accepter les choses annoncées par Paul, et elle fut baptisée avec sa famille. Quand le geôlier qui avait sous sa garde Paul et Silas cria : « Seigneur, que faut-il que je fasse pour être sauvé ? » ils lui dirent : « Crois au Seigneur Jésus-Christ, et vous serez sauvés, toi et ta famille. Et ils lui annoncèrent la Parole de Dieu, et à tous ceux qui étaient dans sa maison. » (Actes XVI.)

Je voudrais demander à un lecteur impartial quel est son avis sur la question de savoir quelles étaient les personnes propres à recevoir le baptême, d'après le texte qui précède. S'il est exempt de préjugés, ou s'il n'est pas aveuglé par des opinions préconçues, il arrivera sans peine à cette conclusion, que c'était uniquement des gens capables de juger et d'agir pour eux-mêmes. Dans chaque cas, la chose est clairement démontrée, un seul excepté, celui de la famille de Lydie. Il n'y est pas dit que tous étaient adultes. Cependant, toute la famille du geôlier était capable de juger, car Paul prêcha, non-seulement au geôlier, mais « à tous ceux qui étaient dans la maison. » Et, dans le cas de Lydie et de sa famille, rien n'est prouvé ni d'un côté ni de l'autre ; mais, comme la foi est une condition du baptême, nous devons conclure que sa famille était, ainsi que beaucoup d'autres, capable de juger et de croire. J'ai moi-même baptisé beaucoup de familles entières, mais jamais un jeune enfant.

Il m'a été objecté, par des personnes qui préconisaient d'autres modes d'administrer le baptême, que Jésus bénissait les petits enfants. Oui, certainement il l'a fait. Mais, je le demande, quel rapport y a-t-il entre une bénédiction et le baptême ? Aucun. Une bénédiction est une chose, autre chose est le baptême. Nous savons que Jésus-Christ ne baptisait pas lui-même, mais seulement ses disciples, mais qu'il bénissait les petits enfants. Autre remarque : le baptême était pour la rémission des péchés, tandis que Jésus dit : « Laissez les petits enfants venir à moi, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent. » Ils étaient déjà purs et n'avaient besoin du baptême que lorsqu'ils étaient capables pour eux-mêmes. On m'a fait cette autre objection, que le baptême remplace la circoncision. Mais comme ce n'est qu'une simple assertion, sans la moindre preuve, et comme la circoncision n'était que pour les mâles, tandis que le baptême est pour tous, je laisserai de côté cette question jusqu'à ce qu'on me présente des arguments à son appui. Car mon intention n'est pas de scruter les divers dogmes des hommes, mais simplement de chercher ce que disent les Ecritures à ce sujet, afin de constater l'exactitude des doctrines qui nous ont été révélées. Jésus dit : « Celui qui *croira* et sera baptisé sera sauvé. » Le peuple *crut* aux paroles de Pierre le jour de la Pentecôte, et fut par conséquent touché de componction. Paul dit au geôlier : « *Crois.* » Et j'aurais pu ajouter que Philippe dit à l'eunuque éthiopien, comme une condition de son baptême : « Si tu *crois*, tu peux être baptisé. »

De tout cela nous concluons :

1° Que la foi est absolument nécessaire avant le baptême, et qu'une personne qui n'a pas la foi n'est pas en état de recevoir le baptême.

2° Que si la foi est indispensable comme œuvre préparatoire au baptême, nul n'est propre à être baptisé, s'il n'est capable d'écouter, de comprendre et de croire. S'il est une autre voie, il me reste à l'apprendre, mais je ne la trouve point dans la parole de Dieu.

Maintenant, nous passerons à la deuxième question.

## II.

### *Quel était alors le mode de baptême en usage?*

Sans entrer ici dans un examen critique de mots, et sans scruter les diverses théories admises dans le monde, nous examinerons les Ecritures pour nous éclairer d'une manière formelle, précise et évidente, sur cette question. J'ai déjà dit que nous baptisons des adultes par immersion. Si ce n'est pas là la manière correcte d'administrer le baptême, alors nous aurons besoin d'être redressés et remis dans la bonne voie. Cependant, nous croyons notre méthode correcte, et que c'est là le *seul* mode désigné dans les Ecritures.

Nous lisons que lorsque Jean-Baptiste commença à prêcher et à baptiser, il administrait ces baptêmes « *dans la rivière du Jourdain.* » (Matth. III, 6.) Marc dit : « *dans le fleuve du Jourdain.* » (I, 5.) Nous trouvons dans le témoignage de Jésus à Nicodème que la même idée est donnée de la nouvelle naissance. Il lui dit : « A moins qu'un homme ne soit né de nouveau de l'eau et de l'Esprit, » etc.; ce qui démontre évidemment un changement, une transformation, une sortie. Le même sens est clairement manifesté dans le passage où saint Paul dit : « *Enseveli avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous marchions aussi dans une vie nouvelle.* » Rien ne saurait être plus précis que ce texte. Quelle est l'idée d'un ensevelissement? C'est la pose, la descente d'un corps dans un lieu profond. Quelle est l'idée d'une résurrection? C'est une sortie, une délivrance de la terre, de l'eau, ou de tout autre élément. Etre enseveli dans l'eau par le baptême signifie : être enseveli comme le fut le Christ dans le sépulcre ; ressusciter de l'eau, s'élever hors de l'eau signifie : en sortir comme le Christ ressuscita du sépulcre. Naître de nouveau, c'est vivre d'une nouvelle vie, mourir au monde, vivre à Dieu, c'est passer par cet élément qui est un emblème de rénovation et de pureté, ordonnance d'institution divine à laquelle nous nous soumettons pour consacrer notre corps et notre esprit à notre Créateur.

Quand Jésus reçut le baptême, de quelle manière fut-il baptisé? ce fut *dans le Jourdain*. Mais pourquoi *dans le Jourdain*? Parce que *dans le Jourdain*, comme à Enon, « il y avait beaucoup d'eau, » ou assez d'eau pour administrer l'ordonnance du baptême par immersion. « Alors Jésus vint de

Galilée au Jourdain vers Jean pour être baptisé par lui... » Et comment ce baptême fut-il administré? Nous lisons : « Et quand Jésus eut été baptisé, il sortit incontinent *hors de l'eau*. » (Matth. III, 16.) Il avait donc été *dans* l'eau ; il avait été baptisé, enseveli *dans* l'eau, comme dit Paul, et puis il en était *sorti*.

Il en fut de même avec l'eunuque éthiopien, baptisé par Philippe. Voici ce qu'on en dit : « Et ils descendirent tous deux *dans* l'eau, Philippe et l'eunuque, et Philippe le baptisa; et quand ils furent remontés *hors de l'eau*... » (Actes VIII, 38, 39.)

Il a été dit que les prépositions *en* et *dans*, *hors* et *hors de*, pouvaient se construire de toutes manières; et qu'elles pouvaient signifier à l'eau simplement, et non pas *dans* l'eau. Mais nul homme, bien versé dans les Ecritures, ne tentera jamais d'y attacher une telle signification. J'ai conversé avec un grand nombre de ministres très instruits, qui donnent aux enfants le baptême par infusion ou par aspersion, et qui étaient pourtant bien loin de chercher à pervertir le sens de ses paroles ou d'y attacher une signification si manifestement absurde, et en contradiction avec le sens, clair et précis, des contextes. Mais si on parvenait à établir une telle manière de voir, que ferions-nous alors des passages que nous venons de citer des Saintes Ecritures, tels que l'ensevelissement, la nouvelle naissance, on allait à Enon, au Jourdain, etc.; on y baptisait, parce qu'il y avait beaucoup d'eau? Mais, qu'on y pense donc, quelques seaux d'eau auraient suffi pour tous, d'après quelques systèmes en usage de nos jours; et voilà justement pourquoi il n'entre jamais dans la pensée de ces opérateurs d'aller dans des rivières pour administrer leurs baptêmes.

Ainsi, s'il nous est permis de tordre les Ecritures et de leur faire signifier toute autre chose que leur sens naturel, de la manière que je viens de désigner; et si, parce qu'un passage est un peu ambigu, nous rejetons tous ceux qui sont clairs, positifs et évidents, nous pouvons, d'après ce même principe, pervertir toutes les Saintes Ecritures et abandonner toutes les doctrines importantes qu'elles contiennent. Exemple : nous lisons dans les Ecritures que « Joseph prit le corps de Jésus, et le mit *dans* son sépulcre. » Et encore : « Les disciples le virent enlevé *dans* le ciel. » Maintenant, si un incrédule, cherchant à tordre ces passages, prétendait, d'après le même principe, que Joseph n'a fait que porter son corps *vers* le sépulcre, ou que Jésus n'est monté que *vers* le ciel, serait-ce là un argument sérieux; et devrions-nous le considérer comme tel? Si Jésus n'est pas entré *dans* le tombeau, s'il n'en est pas *sorti*; si, en réalité, il n'est pas entré *dans* le ciel, où est notre espoir?

Les Ecritures disent que « les méchants seront réprouvés *dans* l'enfer, et que les justes entreront *dans* la vie éternelle. » Si tout cela est faux, et si nous est permis d'appliquer à ces passages le sens ci-dessus indiqué, alors les méchants n'ont rien à craindre, et les justes sont sans espérance. Mais

grâce à Dieu, il n'en est pas ainsi. Et, comme notre intention n'est pas de réfuter ici les opinions des autres, nous laisserons là cette question. Notre unique but est de démontrer que les doctrines que nous professons sont parfaitement d'accord avec les Saintes Ecritures.

Nous apprenons donc par les textes qui précèdent :

1° Qu'il était d'usage, aux jours de Jean-Baptiste, de Jésus-Christ et de ses apôtres, de baptiser dans des rivières ; et la raison qu'en donnent les Ecritures, c'est parce qu'il y avait beaucoup d'eau.

2° Que les personnes, recevant le baptême, descendaient *dans* l'eau, qu'elles étaient baptisées, et puis qu'elles remontaient *hors de* l'eau.

3° Qu'elles étaient plongées ou immergées dans l'eau, et, selon les paroles des Ecritures « ensevelies par le baptême » et « nées de nouveau de l'eau. »

Ces choses sont tellement claires, qu'il serait superflu de les accompagner de commentaires. Nous dirons seulement que Martin Luther, dans sa traduction de la Bible, a rendu le mot grec *bapto*, baptiser, par « *taufen*, » qui signifie : plonger, immerger. Nous poursuivrons donc l'examen de notre troisième proposition.

### III.

#### *Quel était le but du Baptême ?*

Dans l'investigation de cette nouvelle question, nous nous attacherons constamment aux Ecritures ; car nous baptisons au nom de Jésus pour la rémission des péchés.

Nous lisons que « Jean baptisait dans le désert et prêchait le baptême de la repentance pour la rémission des péchés. » (Luc III, 3.) Il est bien évident, d'après ce passage, que le baptême de Jean était pour la rémission des péchés. Quand Jésus commanda à ses disciples d'aller prêcher l'Evangile, reliant intimement le baptême au salut, il dit : « Celui qui croira, et *qui sera baptisé sera sauvé.* » Le témoignage de Pierre, au jour de la Pentecôte, concorde parfaitement avec ce commandement. « Et Pierre dit : Convertissez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour obtenir la rémission de ses péchés. » (Actes II, 38.)

Ce baptême était donc en parfait accord avec celui de Jean, ainsi qu'avec les instructions de Jésus-Christ : on l'administrait pour la rémission des péchés.

Jean était le précurseur du Christ, et il baptisait avec ses disciples. Jésus lui-même reçut le baptême de Jean ; et il enseigna ce même principe à ses disciples, qui à leur tour l'enseignèrent au monde, savoir : que cette ordonnance était pour la rémission des péchés. Nous trouvons donc un accord parfait entre le baptême prêché par Jean et celui prêché par le Christ ; le baptême était désigné par tous les deux comme étant pour la rémission des péchés. Et l'un était reconnu par l'autre, puisque nous voyons dans les

Écritures que les disciples de Jésus et ceux de Jean baptisaient en même temps. (Jean III, 22, 23.)

Nous avons un autre exemple à l'appui de cette doctrine dans le cas de Paul. Ananié vint lui rendre la vue et l'instruire sur l'œuvre qu'il avait à accomplir. Pour l'éclairer sur son devoir par rapport au baptême et sur le but du baptême, il lui dit : « Et maintenant, que tardes-tu ? lève-toi, et sois baptisé et *lavé de tes péchés*, en invoquant le nom du Seigneur. » (Actes XXII, 16.) Voilà la même doctrine enseignée. Et Paul continua à l'enseigner. Il dit, en parlant du baptême : « Nous sommes donc ensevelis avec lui en sa mort par le baptême, afin que comme Christ est ressuscité d'entre les morts, nous marchions aussi dans une vie nouvelle. » (Rom. VI. 4.) Pierre, enseignant aussi la même doctrine, a dit : « A quoi aussi répond maintenant comme à une figure le baptême qui nous sauve ; non pas celui qui nettoie les ordures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience devant Dieu. » (1 Pierre III, 21.)

Deux choses sont ici bien distinctement désignées touchant l'objet du baptême. Il avait pour objet l'une de ces choses, et non l'autre. *Ce n'était pas* pour nettoyer les ordures du corps, pour laver le corps seulement. *C'était* l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu ; ou, en d'autres termes, pour la rémission des péchés. Si nous admettons le témoignage des Saintes Écritures, nous n'avons pas besoin d'employer d'autres arguments ni d'autres citations. Ce que j'ai dit suffit. Cette doctrine est aussi scripturaire que le Nouveau Testament.

On m'a souvent demandé si le baptême seul pouvait sauver un homme. Je réponds : Non ! Il n'y a pas d'ordonnance qui seule puisse sauver un homme ; car il est écrit : « L'homme ne vivra pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » (Matth. IV, 4.) Une maison n'est pas bâtie de pierres, de bois, de fer, de vitres ou de tuiles seules, mais de tous ces matériaux ensemble. Un homme est un composé d'os, de nerfs, de muscles, de chair et de sang ; ces matières, et toutes les parties du corps ensemble, forment un homme parfait, et non une seule de ces parties. Il en est de même avec toutes les ordonnances que Dieu a établies dans son Eglise. Toutes ces ordonnances réunies forment l'Eglise, comme toutes les parties du corps forment l'homme.

On a dit encore que le baptême était une des choses non essentielles. Cela, pour moi, est un non-sens ou une folie. Je ne reconnais aucune ordonnance de Dieu comme n'étant pas absolument nécessaire. Quoi ! Est-ce que le Seigneur notre Père céleste, n'a pas eu la bonté de nous envoyer son Fils pour nous enseigner la vérité ? Est-ce que Jésus ne s'y est pas soumis et ne l'a pas enseignée ? Est-ce que les apôtres n'ont pas enseigné ces mêmes doctrines et n'ont pas tous perdu la vie en témoignage de leur vérité ? Oserons-nous dire que Dieu, que Jéhovah, n'a pas su arranger cette matière, qu'elle avait besoin d'être révisée par nous, ou qu'elle est non essentielle ?

Si le Seigneur a mis cette ordonnance dans son Eglise et nous a ordonné de l'administrer comme moyen de salut, qui a le droit de dire qu'elle n'est pas absolument nécessaire ? Le corps de l'homme a-t-il des membres qui ne soient pas indispensables ? Pouvons-nous nous passer du pied, de la tête, des jambes, des yeux, des oreilles, de la langue, ou d'aucune autre partie du corps, sans nuire au corps ? Je suis persuadé que non. Nul homme ne soutiendra le contraire. Jésus a dit : « Allez donc et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé. »

Avant de passer à un autre sujet, je recommande à ceux qui pensent qu'ils peuvent se dispenser de cette ordonnance, si bon leur semble, ou de la changer avec impunité, de lire et de réfléchir attentivement sur les paroles suivantes de notre Sauveur : « En vérité, en vérité je te dis que si un homme ne naît d'eau et de l'Esprit, il ne peut pas entrer dans le royaume de Dieu. (Jean III, 5.)

Nous apprenons donc, de ce qui précède, que le baptême pour la rémission des péchés fut enseigné par Jean-Baptiste, par Jésus à ses disciples, par Pierre, par Ananie et par Paul, et que c'est la doctrine du Nouveau Testament.

Après avoir examiné les trois premières questions et démontré que les personnes adultes étaient les candidats au baptême, que le mode en usage était par immersion, et qu'il s'administrait pour la rémission des péchés, nous poursuivrons le cours de nos investigations sur notre quatrième proposition.

#### IV.

##### *Cette doctrine devait-elle être enseignée universellement ?*

Après sa résurrection, Jésus dit à ses disciples : « Allez-vous-en par tout le monde, et prêchez l'Evangile à toute créature humaine. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. » (Marc XVI, 15, 16.) Je demande : Où est-ce que l'Evangile a dû être prêchée ? La réponse est : « Par tout le monde. » Quelle espèce de gens devaient l'entendre ? « Toute créature humaine. » Que doit-on faire à ceux qui auront cru par tout le monde ? Les baptiser. « Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé. »

Si donc nous comptons parmi les vivants dans ce monde, et si nous faisons profession de croire en Jésus-Christ, ceci doit s'appliquer à nous. Rien ne saurait être plus clair, par ce qui précède, que cette doctrine doit être universellement enseignée, comme l'un des moyens du salut. C'est précisément parce que le monde s'est éloigné de cette doctrine et a quitté d'autres principes de l'Evangile, qu'il y avait nécessité que l'Evangile fût de nouveau communiqué du ciel, et que les mêmes principes fussent rétablis sur la terre pour être proclamés à toute créature humaine. Jean a dit : « Après



cela, je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, portant l'Évangile éternel pour l'annoncer à ceux qui habitent sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple, et qui disait d'une voix forte : Craignez Dieu, et lui donnez gloire ; car l'heure de son jugement est venue, et adorez celui qui a fait le ciel, la terre, la mer et les sources des eaux. » (Apocal. XIV, 6, 7.)

(*La suite prochainement.*)

JOHN TAYLOR.

---

## LA VOIX DE JOSEPH,

(*Suite.*)

Si le Livre de Mormon est réellement ce qu'il fait profession d'être — une histoire sacrée — il ne peut être autre chose que le Livre mentionné dans la prédiction d'Isaïe. Car le prophète Néphî, l'un des écrivains sacrés du Livre de Mormon, qui vivait il y a plus de 2,400 ans, nous apprend que ces annales parviendraient aux hommes aux derniers jours, en accomplissement de la prédiction d'Isaïe. En outre, il nous donne une prophétie sur ce même Livre, et il prédit plusieurs événements qui s'y rattachent, non mentionnés par Isaïe. Voici un extrait remarquable de sa prédiction, ainsi que des citations qu'il emprunte à Isaïe :

« 17 Mais dans les derniers jours, aux jours des Gentils, toutes les nations des Gentils et les Juifs aussi, tous ceux qui viendront sur cette terre, comme ceux qui habiteront d'autres terres, oui, tous les pays de la terre, voici, ils sont ivres d'iniquités et de toutes sortes d'abominations ; et quand ce temps viendra, ils seront visités par le Seigneur des armées, avec le tonnerre, les tremblements de terre, un grand bruit, avec des ouragans, des tempêtes, et des flammes d'un feu dévorant. Et toutes les nations, qui combattent contre Sion et qui l'oppriment, seront comme un songe d'une vision de la nuit. Oui, il leur arrivera ce qui arrive à l'homme affamé, qu'il songe qu'il mange, il s'éveille et son âme est vide ; ou ce qui arrive à l'homme altéré, qui songe qu'il boit, il se réveille et se trouve languissant, et son âme désire. Oui, il en sera ainsi de toutes les nations qui combattent contre le mont Sion. Vous tous qui commettez l'iniquité, arrêtez-vous et soyez stupéfaits, car vous pousserez de grands cris, et vous vous écrierez ; vous serez ivres, mais non pas de vin ; vous chancellerez, mais non pas de cervoise. L'Éternel a répandu sur vous un esprit de profond sommeil : vous avez fermé les yeux, et vous avez rejeté les prophètes ; et il a aveuglé vos dominateurs et vos voyants, à cause de vos iniquités. »

« 18 Et il arrivera que le Seigneur Dieu vous fera parvenir les paroles d'un livre ; et ce seront les paroles de ceux qui ne sont plus. Le livre sera scellé ; et dans ce livre, il y aura une révélation de Dieu, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin. C'est pourquoi, à cause des choses qui y sont

scellées, celles qui sont scellées ne seront point dévoilées durant le temps de la perversité et de l'abomination des peuples. Le livre leur sera tenu caché. Mais il sera livré à un homme ; et il donnera à un autre les mots de ce livre, qui sont les paroles de ceux qui reposent dans la poussière ; mais il ne donnera ni le livre, ni les mots qui y sont scellés. Car il sera scellé par la puissance de Dieu, et la révélation qu'il contient sera scellée jusqu'au temps arrêté par le Seigneur, où il devra être mis au jour. Car il révèle toutes choses, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin. Alors les paroles du livre, qui auront été scellées, seront lues sur les toits des maisons, et ce sera par le pouvoir du Christ ; et toutes choses seront révélées aux enfants des hommes, tant celles qui ont été que celles qui seront parmi les enfants des hommes jusqu'à la consommation des temps. C'est pourquoi, au jour où le livre sera livré à l'homme dont j'ai parlé, le livre sera caché aux regards du monde, en sorte que personne ne le verra, hors les trois témoins qui le verront par le pouvoir de Dieu, et celui à qui le livre aura été livré ; et ils témoigneront de la vérité du livre et des choses qui y sont contenues. Et nul autre ne l'examinera, si ce n'est un petit nombre, selon la volonté de Dieu, pour porter témoignage de sa parole aux enfants des hommes ; car le Seigneur Dieu a dit que les paroles des fidèles parleraient comme si elles provenaient des morts. Et le Seigneur Dieu commencera à faire connaître les paroles du livre ; et il établira sa parole par la bouche d'autant de témoins qu'il lui semblera bon ; et malheur à celui qui rejettera la parole de Dieu.

« 19 Et le Seigneur Dieu dira à celui à qui il aura livré le livre : — Prenez ces mots qui ne sont pas scellés, et donnez-les à un autre pour qu'il les montre au savant, disant : Lisez ceci, je vous en prie. Et le savant dira : Apportez ici le livre et je le lirai ; et ce n'est que pour la gloire du monde et pour obtenir du gain qu'il parle ainsi, et non pour la gloire de Dieu. Et l'homme dira : Je ne puis apporter le livre, car il est scellé. Alors le savant dira : Je ne puis le lire. C'est pourquoi le Seigneur Dieu livrera le livre et les mots à celui qui n'est pas savant ; et l'homme qui n'est pas savant dira : Je ne suis pas instruit. Alors le Seigneur Dieu répondra : Les savants ne les liront point, car ils les ont rejetés, et je suis capable de faire mon propre œuvre ; ainsi tu liras les mots que je te donnerai. Ne touche pas aux choses scellées, car je les manifesterai dans le temps arrêté : je veux montrer aux enfants des hommes que je puis faire mon propre œuvre. Ainsi, quand tu auras lu les mots que je t'ordonne de lire, et que tu auras les témoins que je t'ai promis, alors tu scelleras de nouveau le livre, et tu le cacheras pour moi, pour que je conserve les mots que tu n'auras pas lus, jusqu'à ce que je juge convenable, dans ma sagesse, de révéler toutes choses aux enfants des hommes. Voici, je suis Dieu, un Dieu de miracles, et je montrerai au monde que, toujours, je suis le même, aujourd'hui, hier et à l'éternité ; et je n'agis envers les enfants des hommes, que selon le degré de leur foi.

« 20 Et le Seigneur dira encore à celui qui lira les mots qui lui auront été livrés : Parce que ce peuple m'approche de bouche et m'honore des lèvres, quand son cœur est éloigné de moi, et parce qu'il n'a crainte de moi qu'à cause des maximes des hommes, je commencerai et je continuerai une œuvre qui sera merveilleuse parmi ce peuple ; oui, une œuvre merveilleuse qui sera une cause d'étonnement ; car la sagesse de leurs sages et de leurs savants périra, et l'intelligence de leurs hommes prudents sera voilée. Et malheur à ceux qui cherchent profondément à cacher leurs desseins au Seigneur. Leurs œuvres sont dans les ténèbres, et ils disent : Qui nous voit ? qui nous connaît ? Ils disent encore : Assurément, votre œuvre, qui tourne les choses sens dessus dessous, sera estimée comme une terre à potier. Mais je leur montrerai, dit le Seigneur des armées, que je connais leurs œuvres. Car l'œuvre dira-t-elle de celui qui l'a faite : — Il ne m'a pas faite ? Ou la chose créée dira-t-elle de celui qui l'a créée : Il n'avait point d'intelligence ? Mais, dit le Seigneur des armées, je montrerai aux enfants des hommes, qu'encore très peu de temps et le Liban sera changé en champ fertile ; et le champ fertile sera réputé une forêt. Et en ce temps-là, les sourds entendront les paroles du livre ; les yeux des aveugles seront délivrés de l'obscurité et des ténèbres ; ceux qui sont doux et humbles croîtront et se réjouiront dans le Seigneur ; et les pauvres parmi les hommes, seront dans l'allégresse du Très-Saint d'Israël. Car assurément, comme Dieu vit, ils verront que le terrible est anéanti, que le moqueur n'est plus, et que tous ceux qui veillent pour l'iniquité sont retranchés ; eux et tous ceux qui considèrent un homme comme un offenseur pour un mot, ceux qui tendent un piège pour celui qui reprend à la porte, et repoussent les justes pour rien. C'est pourquoi, ainsi dit le Seigneur qui racheta Abraham, touchant la maison de Jacob : Désormais, Jacob n'aura plus de honte, et sa face ne pâlera pas. Mais, lorsqu'il verra ses enfants, les œuvres de mes mains, au milieu de lui, ils glorifieront mon nom, et sanctifieront le Très-Saint de Jacob, et craindront le Dieu d'Israël. Et ceux dont l'esprit était égaré viendront à l'intelligence, et ceux qui murmuraient apprendront la doctrine. »

*(La suite prochainement.)*

A. DUPONT.

---

## De la nécessité de nouvelles révélations.

*(Suite.)*

Ce même principe est clairement développé dans les différents genres de messages délivrés par les apôtres aux diverses Eglises. Comme leurs circonstances, leur position et leur fidélité variaient, de même leurs instructions variaient aussi. Les conseils et les admonestations qu'ils donnaient à une Eglise ne convenaient pas à une autre. Lorsque Jean eut un message à délivrer aux sept Eglises de l'Asie, ce message ne fut pas le même pour

toutes et ne pouvait s'appliquer à toutes. Pourquoi ? Simplement parce que leurs circonstances, leur foi et leur position devant Dieu étaient différentes. Il lui fut donc commandé de leur écrire, selon leurs diverses situations.

À l'une il écrivit qu'ils s'étaient « relâchés de leur première charité » ; à une autre, que « quoiqu'ils se disaient pauvres, cependant ils étaient riches, et qu'ils auraient la couronne de vie s'ils restaient fidèles jusqu'à la mort » ; il dit à une autre, qu'ils « se disaient riches et qu'ils ne savaient pas qu'ils étaient pauvres, etc. » ; à une autre, qu'ils avaient permis à une femme qui se disait prophétesse, « de séduire ses serviteurs, de les porter à commettre la fornication et de leur faire manger des choses sacrifiées aux idoles » ; à une autre, qu'ils « étaient tièdes, et qu'il les vomirait de sa bouche, à moins qu'ils ne se repentent. » (Apocal. II et III.)

Nous voyons par là qu'un esprit continuel de révélation était absolument nécessaire pour dévoiler les iniquités qui existaient dans les diverses Eglises, et pour leur donner des conseils, des avertissements et des instructions, selon leurs besoins. Quand Paul écrivait aux Galates, leur dit : « O Galates insensés ! qui vous a ensorcelés, pour faire que vous n'obéissiez point à la vérité ? » (Gal. III, 1) ; c'était une toute autre déclaration que celle aux Romains, à qui il écrivait : « Je rends grâces à mon Dieu par Jésus-Christ, pour vous tous, de ce que votre foi est renommée par tout le monde. » (Rom. I, 8.) Et cela différait encore de ce qu'il reprochait aux Corinthiens, savoir : Que la fornication existait parmi eux, « telle qu'on n'en faisait pas même mention parmi les Gentils. » (1 Corinth. V, 1.) Et lorsque Paul écrivait aux Corinthiens : « Je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels. » (1 Corinth. III, 1.) Nous voyons que leurs circonstances étaient bien différentes de celles de l'Eglise, à qui Jean mandait : « Vous avez reçu l'onction du Très-Saint, et vous connaissez toutes choses. » (1 Jean II, 20.)

Pour ne point donner attention à ces choses, des chrétiens du temps actuel s'appliquent à eux-mêmes certains passages des Ecritures, auxquels ils n'ont point le moindre droit quelconque. Ce n'est pas chose rare, que des hommes appliquent aux chrétiens des promesses faites aux Juifs. Mais, je vous le demande, qu'ont à faire les chrétiens des bénédictions promises aux Juifs ? Ils rejettent sur la tête des enfants d'Israël les malédictions qui ont été prononcées contre eux, et ils veulent leur dérober leurs bénédictions. Non. Les promesses annoncées aux Juifs, le furent à eux seuls, et non pas aux Gentils ; et les Juifs seront obligés à tout subir, bénédictions ou malédictions.

Il nous est souvent répété qu'il est nécessaire de bien savoir dispenser la parole de la vérité. Mais qui peut dire de nos jours ce que Jean écrivit à l'Eglise : « Nous avons reçu l'onction du Très-Saint, nous connaissons toutes choses, et nous n'avons pas besoin qu'aucun homme nous enseigne ? » Nous parlons d'être justifiés par la foi. Mais ne voyez-vous pas que ces personnes-là, ainsi justifiées, avaient obéi aux ordonnances de l'Evangile ;

qu'elles avaient été baptisées par immersion, au nom de Jésus-Christ, pour la rémission de leurs péchés, qu'elles avaient reçu l'imposition des mains pour le don du Saint-Esprit; et qu'elles s'étaient conformées à tous les premiers principes de l'Évangile. Elles étaient justifiées par leur foi en Jésus-Christ, pour avoir obéi à l'Évangile, et non pas par la loi mosaïque.

Jean dit dans l'Apocalypse : « Soyez fidèles jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne de vie. » A qui ? à l'Église de Smyrne, non pas à l'Église de Pergame ou de Laodicée, ni à aucune Église, ou gens qui, de nos jours, jugent à propos de s'appliquer à eux-mêmes ces paroles. Afin de pouvoir réaliser cette promesse, une personne ou une Église devait se trouver placée dans des circonstances semblables. On pourrait tout aussi bien s'appliquer d'autres passages, tels que ceux-ci : « Tes œuvres n'ont pas été trouvées parfaites devant Dieu. » « Parce que tu es tiède, ni chaud ni froid, je te vomirai de ma bouche. » « Souviens-toi donc d'où tu es tombé, repens-toi et fais tes premières œuvres, ou incontinent je viendrai à toi et j'ôterai ton chandelier de sa place, à moins que tu ne te repentes. »

Mais comme ces derniers passages ne leur conviennent pas autant que ceux cités plus haut, on les applique en général aux Églises asiatiques, et on applique les passages favorables aux Églises de nos jours. Or, les promesses de l'Évangile furent faites à ceux qui avaient obéi à l'Évangile. Ces promesses furent faites par des hommes inspirés, « qui parlèrent selon qu'ils étaient inspirés du Saint-Esprit. » (2 Pierre I, 21.) Car l'Église avait alors des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs et des docteurs, tous soumis à l'influence de l'esprit de Dieu. Ces hommes avaient des songes, des visions, recevaient la visite d'anges, et comprenaient les mystères de Dieu. Ces choses « furent mises dans l'Église pour le perfectionnement des saints, pour l'œuvre du ministère et pour l'édification du corps du Christ. » (Ephés. IV, 11, 12.) Et combien de temps ces choses devaient-elles exister dans l'Église ? « Jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu ; à l'état d'homme parfait et à la mesure de la stature parfaite de Christ ; afin que nous ne soyons plus des enfants, ni flottants, ni emportés par le vent de toutes sortes de doctrines, par la tromperie des hommes, et par l'adresse qu'ils ont de séduire artificieusement. » (v. 13, 14.) En d'autres termes : il nous a été donné des apôtres, des prophètes, etc., tous hommes inspirés qui, par révélation et par la parole de Dieu, seront à même de nous guider continuellement dans la voie de la vérité et de nous garantir de tout mal. Et à cause du manque de cette intelligence et de cette communication, tout homme a pris le chemin qui lui convenait ; ils ont abandonné la pureté des principes de l'Évangile, ils sont tombés dans le labyrinthe de l'ignorance, de la superstition et de l'erreur ; et, au lieu d'être revêtus de sagesse, de puissance, d'intelligence et de certitude, au moyen des révélations, semblables à l'une des Églises d'Asie, qui prétendait qu'ils étaient riches, qu'ils avaient accru leurs richesses et

n'avaient besoin de rien ; ils ne savent pas qu'ils sont malheureux, pauvres, misérables, aveugles et nus, dépourvus d'apôtres et de prophètes, privés de révélations, de l'administration d'anges, privés de la connaissance de Dieu, ignorant son pouvoir, son plan et ses desseins, ignorant cette gloire, cette vie, et ces vives lumières qui caractérisèrent autrefois ses saints.

De là découle la grande nécessité de nouvelles révélations pour restaurer son Eglise dans toute sa plénitude, sa gloire et sa puissance, avec les dons spirituels, la guérison des malades et les autres bénédictions, comme elles existaient anciennement ; afin de ne plus être ni flottants, ni emportés par le vent de toutes sortes de doctrines, ni d'être obligés de n'avoir uniquement recours pour notre direction qu'aux choses anciennes ; mais afin que nous puissions avoir des révélations directes pour nous guider à travers le labyrinthe de cette vie et nous faire obtenir la vie éternelle.

Mais on pourra nous objecter : Si cela est vrai, à quoi bon les Saintes Ecritures ? Je réponds : Elles sont d'une valeur inappréciable indépendamment des nouvelles révélations, elles sont pour les hommes le trésor le plus précieux qu'ils puissent posséder ; elles contiennent de grands événements et d'importantes vérités à l'usage du genre humain, dans leur partie historique, dans leurs doctrines, leurs ordonnances et leurs prophéties. Elles sont une voix d'avertissement, une enseigne et un guide au voyageur égaré ; elles sont la lettre morte, mais non pas le témoignage vivant.

Il nous est fort agréable de lire dans les Ecritures que les hommes étaient autrefois visités par des anges ; mais à qui se montrent-ils de nos jours ? Nous y lisons le récit d'hommes qui avaient des visions prophétiques ; pouvant contempler les desseins de Dieu, et prophétisant des événements devant se réaliser dans les siècles futurs. Il y est question de Révélateurs et de Voyants, Mais tous ces Prophètes, ces Révélateurs et ces Voyants vécurent dans les temps anciens. Nous voyons qu'il y avait des Apôtres, des Prophètes et des hommes inspirés au jour de la dispensation chrétienne ; ils ne sont pas les nôtres, mais ils furent les officiers, les administrateurs d'un autre peuple. Nous lisons avec joie leurs instructions, leurs doctrines, leurs ordonnances et leurs prophéties. Mais c'étaient là les Apôtres, les Prophètes et les officiers d'un autre âge ; leurs instructions s'adressaient à un autre peuple. Leurs doctrines et leurs ordonnances nous servent comme d'une lumière pour rendre manifestes les ténèbres du monde chrétien actuel, et leurs prophéties indiquent son apostasie. Les Ecritures nous parlent des dons spirituels, des guérisons, de la foi, des miracles, de l'unité, de la puissance et de la certitude qui existaient autrefois dans l'Eglise ; mais les églises de nos jours en sont privées, et ces choses ne servent qu'à dévoiler leur situation, et à rendre plus manifestes leur pauvreté, leur nudité, leur indigence et le manque absolu de ces dons qui furent anciennement la gloire de l'Eglise.

Comment les Ecritures, dites-vous, ne sont d'aucune valeur ? Elles sont

un phare pour le voyageur, une pierre de touche pour distinguer les doctrines vraies et les prophéties.

Quand Jésus était sur la terre, il avait souvent recours aux Ecritures, et il fit le commandement de les lire et de les scruter soigneusement. (Jean V, 39.) Ses Apôtres firent de même. Paul nous apprend : « que toutes les choses qui ont été écrites autrefois, ont été écrites pour notre instruction; afin que, par la patience et par la consolation que les Ecritures nous donnent, nous retenions notre espérance. » (Rom. XV, 4.) Ce sont enfin les Ecritures Saintes qui dévoilent les immenses événements de ces derniers jours avec tant de clarté et de précision, qu'il est impossible de s'y tromper. Mais avant d'aborder ce sujet, nous démontrerons succinctement que nous devons comprendre ou entendre les Ecritures d'une manière littérale, à l'exception des figures et paraboles, et là où elles se trouvent elles sont toujours clairement définies; et que, quand une révélation était donnée pour la direction d'un peuple, cette révélation était toujours précise, explicite et facile à comprendre.

### CHAPITRE III.

#### DE LA CLARTE DES PROPHETIES.

*Sachant premièrement ceci que nulle prophétie des Ecritures n'est d'aucune interprétation particulière, car la prophétie n'a point été apportée autrefois par la volonté humaine : mais de saints hommes de Dieu parlèrent comme ils y étaient poussés par le Saint-Esprit. (2 Pierre I, 20, 21.)*

On a beaucoup l'habitude de nos jours de *spiritualiser* les Saintes Ecritures, et de leur donner un sens et des significations que leurs auteurs n'ont certainement jamais voulu leur donner, et c'est ainsi que les passages les plus clairs, les plus lumineux, sont rendus obscurs et pleins de ténèbres. et qu'on leur fait signifier tout ce qu'on veut, ou même rien, selon le caprice du lecteur. Cette perversion de la parole de Dieu avengle l'esprit de milliers de personnes qui cherchent sincèrement la vérité. Or, cet usage est devenu tellement universel, qu'il est indispensable de poser des règles sûres, bien déterminées, d'interprétation, avant d'aborder la question des prophéties qui attendent encore leur accomplissement. Je vais donc démontrer, par les Ecritures, que les prophéties qui ont été accomplies, l'ont été littéralement; d'où il s'ensuit que les prophéties qui doivent recevoir leur accomplissement dans l'avenir, le recevront aussi littéralement. Et je démontrerai que nulle prophétie n'est d'aucune interprétation particulière, et que les Ecritures ne disent pas une chose pour signifier une autre chose, ou, si l'on nous permet cette trivialité, ne disent pas blanc pour signifier noir.

Nous considérerions comme une chose étrange, si un homme écrivait à son agent de lui acheter un cheval, et qu'au lieu d'un cheval il achetât un bœuf; ou s'il lui donnait l'ordre d'acheter un chapeau, qu'il fit emplette d'un manteau. On dirait d'un tel agent qu'il n'est pas digne de confiance, et qu'il

est incapable de remplir son emploi. Mais comment qualifier sa conduite, si cet homme, répondant à son maître, prétendait qu'il ne voulait pas lui-même ces objets qu'il avait demandés, et que ce serait très vulgaire, dans ce siècle de lumières, d'écrire simplement pour les choses dont on avait besoin ; qu'en conséquence, il avait *spiritualisé* ses lettrés, selon la science du jour, et lui avait acheté les choses dont il avait réellement besoin, et non pas celles qu'il lui avait demandées.

Quand Noé fut averti que le monde allait être détruit par un déluge, cela s'effectua littéralement. Ce ne fut pas un déluge spirituel, mais un déluge réel, positif et littéral, et Noé le comprit ainsi ; car il se mit à préparer une arche, selon le commandement du Seigneur. S'il ne l'eût pas fait, il eût péri avec le reste du monde. Il en fut de même avec Lot, quand les villes de Sodome et de Gomorrhe furent détruites par le feu du ciel : S'il eût pris dans un autre sens que le sens littéral l'avertissement des anges, lui et sa famille eussent été engloutis dans la ruine générale de ces villes.

(*La suite prochainement.*)

J. TAYLOR.

---

### LE BAPTÈME.

1.

Le monde, en sa démence,  
Eloigné de son Dieu,  
Se rit d'une ordonnance  
Qui sauva nos aïeux.

CHŒUR.

Jadis à Nicodème,  
Jésus disait lui-même :  
De l'Esprit et de l'eau  
Il faut, dans le baptême,  
Renaitre de nouveau.

2.

A la voix qui t'appelle,  
Ne sois plus sourd, pécheur ;  
Ah ! ne sois plus rebelle  
Mais reviens au Seigneur.

Jadis à.....

3.

La foi, la repentance  
Vers lui sont le chemin ;  
Aux pieds de sa clémence  
Viens te jeter enfin.

Jadis à.....

4.

Viens laver ta souillure,  
C'est son commandement ;  
Reçois la sépulture,  
Dans ce pur élément.

Jadis à.....

5.

A ton appel docile,  
Seigneur, j'accours vers toi ;  
Je viens de l'Évangile  
Obéir à la loi.

Jadis à.....

L. BERTRAND.

---

PARIS.

Édité et publié par John Taylor, 37, rue de Paradis-Poissonnière, à qui toutes lettres ou communications relatives à cette publication doivent être adressées franc de port.

En vente chez MM. TROUVÉ, libraire dépositaire, rue Notre-Dame-des-Victoires, 16,  
— Marc DUCLOUX, libraire, rue Tronchet, 2,

PRIX : 25 CENTIMES.